



**SESSION EXTRAORDINAIRE – CHARTE JEUNESSE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011**

Introduction

Le contexte des contributions du Conseil régional des jeunes, lycéens et apprentis de Bretagne à la charte jeunesse du Conseil régional

Le Conseil régional des jeunes lycéens et apprentis de Bretagne (CRJ) existe depuis janvier 2005 et est composé de 166 jeunes, 83 filles et 83 garçons, issus de 75 lycées et 8 Centres de Formation d'Apprentissage (CFA).

L'actuel mandat 2010-2012 est le quatrième depuis la mise en place du CRJ.

Cette assemblée est un lieu d'échanges entre jeunes, entre jeunes et adultes, de débats, de formation à l'esprit critique, à l'exercice du libre arbitre et à la construction du bien commun. C'est également un espace d'élaboration de projets collectifs au service des jeunes de la Bretagne définis en groupes de travail à partir de thématiques s'intéressant au quotidien des jeunes : santé et qualité de vie, solidarités locales et internationales, développement durable et agenda 21, diversité culturelle et ouverture aux mondes et enfin, kaos (web-radio et bientôt web-TV).

Cette assemblée peut aussi être sollicitée pour donner un avis sur les politiques régionales. C'est dans ce cadre que l'avis du CRJ a été sollicité sur la charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne le 14 septembre dernier.

Plus de 80 jeunes étaient présents. Ils se sont répartis dans quatre ateliers pour discuter certains des engagements et formuler des préconisations.

Quatre contributions écrites reprennent les débats et font état des préconisations formulées par les jeunes élus pour chaque atelier. Elles vous sont présentées ci-après.



**SESSION EXTRAORDINAIRE – CHARTE JEUNESSE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011**

Contributions

ATELIER N°1 : La santé et la qualité de vie

L'engagement

Engagement Jeunesse n° 12 :

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil régional de Bretagne veillera à favoriser la mise en oeuvre dans les lycées, les CFA et les autres instituts de formation de sa responsabilité de véritables espaces santé. Elle soutiendra le renforcement de la qualité d'accueil dans les infirmeries scolaires (signalétique, information sur les horaires d'ouverture, convivialité des locaux, confidentialité). Des matériels de prévention y seront librement mis à disposition des jeunes, qui pourront avoir facilement accès aux coordonnées des lieux ressources en matière de santé (PAEJ, associations de prévention, centre de planning familial...). Dans le cadre d'une concertation avec les responsables d'établissements et en partenariat avec les équipes pédagogiques et les professionnels de santé scolaire, le Conseil régional de Bretagne encouragera l'organisation de permanences des acteurs de prévention dans ces espaces santé.

La synthèse des travaux

Les jeunes font le constat de disparités significatives entre les établissements en ce qui concerne la diffusion et l'utilisation de l'information. La présence parcimonieuse de l'infirmière, voire son absence, sont des situations que décrivent les participants du groupe de travail, le C.P.E. faisant office d'infirmier.

Les jeunes expriment leur méfiance vis-à-vis des plateformes : qui répond ? Un professionnel ? Quelle confidentialité ?

En ce qui concerne les outils de communication, les affiches peuvent être utiles sous réserve d'être accompagnées : les affiches seules ne parlent pas.

Les préconisations

- Encourager la préparation des élèves aux gestes des premiers secours pour la vie de tous les jours ;
- Favoriser la présence des infirmières dans les établissements scolaires, ce qui garantit mieux une relation confidentielle ;
- Développer la mise à disposition des adresses utiles à des endroits « clés » et confidentiels (foyer, couloirs discrets, toilettes...), et accompagner l'utilisation de ces outils ;
- Mettre à disposition des matériels et des outils de prévention (préservatifs, défibrillateurs par exemple) ;
- Encourager des actions réalisées par les jeunes pour les jeunes ;
- Encourager la communication et l'écoute entre la direction et les élèves lors des Conseils de Vie Lycéenne.

L'engagement

Engagement Jeunesse n° 15:

Le Conseil régional de Bretagne veillera à accorder une attention particulière aux projets de prévention reposant sur le numérique, particulièrement attractif pour les publics jeunes (supports de prévention interactifs, solutions dématérialisées de soutien aux professionnels, mutualisation sur un même site des informations destinées aux jeunes...). Ces supports de prévention pourront être diffusés dans les lycées et dans les centres d'apprentissage.

L'analyse

Les jeunes ont à nouveau affirmé leur méfiance vis-à-vis des sites dont ils soulignent le manque souvent de fiabilité ou de contrôle.

Quand ce type d'outils est utilisé, il s'agit de répondre plus à un objectif d'information qu'un objectif de réelle prévention.

Les préconisations

- Mettre en œuvre un portail régional avec des coordonnées, un forum « confidentiel » avec des professionnels, des liens avec des associations « sérieuses », accessibles et compréhensibles par les jeunes ;
- Multiplier les moyens de communication : réseaux sociaux, affiches, journaux, dans les établissements (couloirs, toilettes...);
- Ne pas oublier d'informer les parents des outils mis en œuvre.

L'engagement

Engagement Jeunesse n° 16 :

Le Conseil régional généralisera son action en faveur d'un bon équilibre alimentaire, mènera une évaluation de sa politique tarifaire et proposera les évolutions qui pourraient être rendues nécessaires dans un souci de faciliter l'accès et d'une plus grande équité sur l'ensemble du territoire régional.

L'analyse

Ici aussi, les jeunes mettent en évidence de fortes disparités entre établissements avec, dans certains cas, des élèves qui ne mangent pas suffisamment à la restauration collective en raison de la mauvaise qualité des repas. De plus, certains demi-pensionnaires devenant externes en cours d'année amènent leurs propres plats à réchauffer.

Les lycéens des établissements agricoles regrettent que la production de leur établissement ne puisse être valorisée dans leur propre restauration collective.

Un problème de fournisseurs de matières premières est évoqué ne permettant pas d'approvisionner toujours dans de bonnes conditions les cuisines et donc les élèves.

Les préconisations

- Aller vers l'égalité des tarifs de la restauration scolaire ;
- Privilégier les circuits courts et locaux ;
- Encourager la « carte à débit » (faciliter le paiement réel des repas et non prévisionnel) pour un paiement au repas ;
- Accompagner la mise en œuvre des repas par des commissions de travail entre élèves, établissements, cuisiniers et diététicienne.



**SESSION EXTRAORDINAIRE – CHARTE JEUNESSE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011**

Contributions

ATELIER N°2 : la mobilité et l'ouverture au monde

L'engagement

Engagement Jeunesse n°17 :

Le Conseil régional de Bretagne mobilisera ses moyens et ses partenariats pour développer les expériences de mobilité pour tous les publics.

La synthèse des travaux

Cet engagement s'inscrit dans une continuité : les jeunes impliqués dans cet atelier ont, dans leur grande majorité, vécu au moins un déplacement scolaire à l'étranger, quel que soit leur cursus scolaire : filière générale, agricole... Pour autant, peu d'entre eux disent avoir été soutenus financièrement par la Région Bretagne. De plus, ils ont de réelles difficultés à s'y retrouver entre les dispositifs et les moyens mobilisables pour la réalisation de séjours à l'étranger (la Région ? le département ? la commune ?). Enfin, il est souligné l'attention particulière portée dans le soutien aux séjours à caractère professionnel (apprentis par exemple) plutôt que ceux culturels.

Les préconisations

- Améliorer la cohérence des offres et dispositifs existants concernant la mobilité à l'étranger dans le cadre de la scolarité et mieux communiquer ;
- Avoir la possibilité de valider des cursus individuels effectués à l'étranger ;
- Clarifier les orientations prises dans le cadre de cet engagement : que signifient « petites » mobilités régionales, nationales et internationales ?, Durée ? Distance ? quelles sont les « modalités de soutien à la mobilité des étudiants de master » ?

L'engagement

Engagement Jeunesse n°21 :

Le Conseil régional de Bretagne adaptera les tarifications et modalités de transport TER, destinés aux jeunes. Une évolution de la tarification sera entreprise en 2012, poursuivant deux objectifs :

- prendre en compte les préoccupations des publics jeunes, en facilitant leur mobilité sur le territoire, facteur essentiel de développement culturel et d'insertion sociale et professionnelle.
- rendre plus attractifs les transports collectifs pour les jeunes, en leur permettant d'effectuer un véritable choix en limitant l'usage des véhicules particuliers, à chaque fois que possible.

Par ailleurs, au sein du GART Breizh, le Conseil régional proposera, en associant les communautés de communes, de mener une action sur la question spécifique de la mobilité des jeunes en milieu rural et rurbain.

La synthèse des travaux

Beaucoup des jeunes de l'atelier utilisent les transports en commun pour leurs déplacements (une moitié utilise le TER par exemple avec un développement du co-voiturage). Mais ils notent de fortes disparités quant aux tarifs payés chaque année pour les déplacements, et à la proximité des dessertes, les fréquences des trajets, les temps d'attente entre plusieurs modes de transports et la possibilité de passer de l'un à l'autre sans surcoût, ainsi que l'adaptation des horaires des transports à ceux de la vie des jeunes (scolaire ou extra-scolaire). Le train reste cher pour eux.

Dans l'ensemble, les cartes multimodales sont bien perçues mais malheureusement pas assez répandues, beaucoup de zones n'ont pas de cohérence entre les différents opérateurs de transport et trop de zones n'ont pas de dessertes proches, ce qui supprime la possibilité d'accès aux transports en commun.

Seuls deux jeunes connaissent le dispositif « tarif festivals ».

Les préconisations

- Développer le réseau de transport collectif afin de répondre aux problèmes de nombre insuffisant de dessertes ;
- Homogénéiser les offres (trop de disparités selon les âges, les statuts socio-professionnels, les périodes de l'année, notamment pour celles hors temps scolaire, les transports concernés...) ;
- Généraliser une carte multimodale (korrigo)...sous réserve de transports disponibles !;
- Soutenir le co-voiturage, notamment pour les zones faiblement desservies.



**SESSION EXTRAORDINAIRE – CHARTE JEUNESSE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011**

Contributions

ATELIER N°3 : la qualité de l'information et l'engagement

L'engagement

Engagement Jeunesse n° 2 :

Le Conseil régional de Bretagne créera un portail internet dédié aux jeunes et à leurs parents en complémentarité du portail www.bretagne.fr.

La faisabilité d'une déclinaison mobile pour smartphone sera étudiée.

La concrétisation de ce projet qui associera un large panel de jeunes, notamment du CRJ, est envisagée fin 2011.

La synthèse des travaux

Le lycée et le CFA sont identifiés comme des lieux de référence pour l'accès à l'information. Les jeunes y trouvent des personnes à même d'apporter de l'information (vie scolaire, CVL, administration...). L'identification d'un référent est importante pour gagner du temps dans les démarches et éviter de se perdre dans un « labyrinthe administratif ». Le temps en classe est identifié comme un temps qui pourrait aussi permettre un échange sur les différents dispositifs à la disposition des jeunes. Pour autant, il faut aussi garder à l'esprit la situation des jeunes qui sont déscolarisés.

L'internet est également un moyen facile rapide et réactif d'accéder à l'information. Cependant, l'accent est porté sur le fait qu'il doit rester un outil et qu'il ne doit pas prendre le pas sur les relations humaines. Avoir un échange direct avec une personne reste un élément incontournable de l'accès à l'information.

Les jeunes du groupe de travail font également le constat de la difficulté à extraire d'internet une information exacte et fiable. Un site unique de référence pour les jeunes de la Région paraît une proposition intéressante.

Ils soulignent l'importance de la qualité de l'information transmise et la manière de la transmettre. Il ne suffit pas de créer un site internet de référence, il faut aussi communiquer sur son existence.

Les jeunes attirent enfin l'attention sur les centres d'intérêts qui peuvent être différents entre lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi.

Les préconisations

L'engagement de créer un site de référence régional à destination des jeunes répond à une attente et à un besoin. Le site doit être fait par des jeunes et pour des jeunes.

- Envisager le portail internet comme un support, un outil qui ne remplace pas la relation directe avec des interlocuteurs ;
- Intégrer des jeunes à la création du site afin d'utiliser un langage adapté aux jeunes ainsi qu'un design qui donne envie de consulter le site ;
- Faciliter l'accès à l'information pour tout le monde avec des rubriques claires et précises et des entrées spécifiques pour les lycéens, les apprentis, les étudiants... ;
- Rendre le site vivant avec la création d'un forum pour que les jeunes puissent contribuer, poser des questions, participer à des « chats » avec des personnes ressources (une infirmière, une personne de la mission locale...);
- Décliner le site en application smartphone pour utiliser le site. Cependant, actuellement encore peu de jeunes ont accès à ces nouveaux modes de communication.
- Accorder autant d'importance au développement du site qu'à la communication sur son existence pour qu'il puisse être utilisé de manière optimale et par tous les publics jeunes ;
- Créer un groupe de suivi d'utilisateurs (représentant les différentes catégories de jeunes) afin d'évaluer le portail internet.

L'engagement

Engagement Jeunesse n°39 :

Le Conseil régional de Bretagne se donne pour objectif d'accompagner, par la création d'un fonds de dotation spécifique, des projets élaborés par des jeunes, sur la base d'un spectre assez large, incluant les publics en insertion et les demandeurs d'emploi. Le public visé en sera les moins de 30 ans, sans exclusive.

La synthèse des travaux

Quelques jeunes ont eu l'occasion au sein de leur établissement ou à l'extérieur de monter un projet. La question financière n'a pas été un frein à la réalisation de leur projet. La Région, des entreprises, des particuliers ont pu apporter un soutien financier au projet (réalisation d'une cafétéria équitable, projet de solidarité avec le Bénin).

La majorité des jeunes n'a pas encore monté de projet. Pour autant, pour ceux qui ont déjà cette expérience, le besoin d'accompagnement méthodologique et technique est jugé primordial.

Cet engagement semble très large sur la nature des projets qui pourraient être accompagnés. La priorité serait d'abord de faciliter l'accès de tous les jeunes aux propositions culturelles existantes avant de proposer un fonds pour financer des initiatives dans ce domaine.

Les préconisations

- Axer ce fonds vers les projets culturels et de loisirs ;
- Eviter des lourdeurs administratives dans le montage du dossier de subvention ;
- Proposer un accompagnement et un suivi du projet et non pas seulement un soutien financier ;
- Etre vigilant à ne pas déposséder les porteurs de projet de leur initiative par un droit de regard trop important sur la mise en œuvre de l'action ;
- Veiller à un équilibre des projets géographiquement (pas uniquement dans les villes) ;
- Favoriser l'émergence de projets qui ont une vocation collective et touchant un maximum de personnes ;
- Participer à l'élaboration des critères d'éligibilité de ce fonds de dotation ;
- Participer également au choix des projets en veillant à réaliser une commission de sélection représentative des différentes catégories de jeunes.

L'engagement

Engagement Jeunesse n°42 :

Pour les délégués de classe qui le souhaiteraient, et en accord avec les chefs d'établissement concernés, le Conseil Régional de Bretagne mettra en place des dispositifs permettant de leur apporter conseil et formation.

La synthèse des travaux

Les jeunes sont engagés en dehors de leur lycée dans des associations. La difficulté principale qui est relevée dans l'engagement en tant que délégué, élu au CRJ ou autres est le manque de soutien, de reconnaissance et de valorisation de cet investissement. En effet, le jeune engagé, délégué est plutôt stigmatisé que valorisé.

Concernant le rôle de délégué de classe, il est variable d'un établissement scolaire à l'autre. Certains ont des missions bien précises et se sentent accompagnés. Dans d'autres cas, leur rôle n'est pas clairement établi et mis en avant au sein des établissements.

Actuellement, très peu de délégués de classe sont formés. Les jeunes se sentent démunis dans certaines réunions où leur avis est sollicité parce qu'ils ne possèdent pas les clés de compréhension minimale (exemple du budget).

Les préconisations

- Définir précisément le rôle et les missions du délégué ;
- Solliciter les délégués de classe pour connaître leurs besoins de conseil et de formation ;
- Intégrer une formation sur les missions, rôles, devoirs et sur la gestion de situations difficiles pour mieux accompagner les camarades de classe notamment au moment des conseils de classe ;
- Prendre en compte le risque que les établissements, où le rôle des délégués n'est pas valorisé, ne soit pas favorable à cette proposition ;
- Sensibiliser les délégués aux différentes questions de la vie de l'établissement afin de les associer pleinement à la prise de décision lors des instances ;
- Créer un « passeport bénévolat/engagement » pour les compétences acquises par le jeune dans ces différents engagements ;
- Envisager des formations par les pairs, un parrainage entre anciens délégués et nouveaux et associer les jeunes du CRJ dans une mission de sensibilisation des délégués à leur rôle.



**SESSION EXTRAORDINAIRE – CHARTE JEUNESSE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011**

Contributions

ATELIER N°4 : De quelle Bretagne, de quelle planète rêvez-vous ?

L'engagement

L'énergie est devenue très récemment un enjeu crucial pour la Bretagne et tous les acteurs concernés. L'ambition est de consommer moins, de produire mieux, d'être le plus autonome possible. Dans cette optique, en 2030, la conception des logements sera radicalement différente d'aujourd'hui (construction éco-performante, habitat groupé, production d'énergies renouvelables).

La synthèse des travaux

La prise de conscience des problèmes liés au changement climatique et à la crise énergétique est partagée mais demeure insuffisante.

De plus, il ne faut pas que des contraintes financières fortes nuisent au développement de comportements respectueux de l'environnement, comportements souhaités par tous.

Des solutions existent et semblent réellement fonctionner (puits canadien, maisons en construction bois, maison passive...) : les enjeux de la connaissance, de l'information et de la formation se révèlent primordiaux.

Les préconisations

- Encourager la pratique de comportements éco-responsables au quotidien par l'information, la formation et la création d'un brevet « d'écologie pratique » comme il existe un brevet de secourisme afin que l'on passe « d'une manière de voir les choses » au réflexe ;
- Faire évoluer les formations et intégrer des modules spécifiques ;
- Faciliter la connaissance par des personnes et des espaces ressources sur les territoires afin de mieux appréhender les enjeux d'une construction éco-performante ;
- Soutenir financièrement les démarches éco-performantes permettant l'accès de ces habitats à tous.
- développer des espaces de vie cohérents (habitats, commerces...).

L'engagement

Aujourd'hui, le pétrole irradie l'économie mondiale et locale. Tout le monde l'utilise partout (transport, plastiques, habillement...). De nouvelles énergies existent, d'autres seront certainement disponibles mais quand seront-elles en mesure de remplacer le pétrole ?

Dans tous les cas, la Bretagne sera amenée à développer l'intermodalité, l'auto partage, les transports « intelligents », doux et collectifs, le fret ferroviaire, le ferroutage... à réorganiser son offre de transports régionale et à la répartir de façon équitable de façon à ce que tous les bretons aient accès à la mobilité

La synthèse des travaux

Le coût financier significatif du train (notamment le vendredi et dimanche soir) d'une part, et le temps de distance (parfois trois fois plus de temps par rapport à la voiture !) d'autre part, sont à l'origine d'une sous-utilisation des modes de transport en commun (même si le co-voiturage se développe et est très présent) ou parfois du recours à certains transports collectifs émettant beaucoup de gaz à effet de serre (avion). La voiture est ainsi fortement utilisée car elle est considérée comme étant plus rapide et moins coûteuse mais...plus polluante.

L'aspect « temps de distance conséquent » pose la question de l'aménagement des territoires.

Les préconisations

- Adapter une offre régionale de transports collectifs, en particulier ferroviaire...pour permettre à terme de se passer le plus possible de l'automobile ;
- Réduire les tarifs des transports ferroviaires (par exemple l'offre promotionnelle lors du festival Vieilles Charrues à Carhaix à 10 € l'accès) : tarif unique quelque soit le territoire ?
- Rechercher la cohérence entre politiques publiques (pourquoi l'huile de friture ne peut être utilisée comme carburant ? pression de lobby ?) et produire l'énergie avec le recyclage des ordures ménagères ?

L'engagement

Dans nos champs, l'agriculture aura d'abord pour objectif d'alimenter les bretons en produits de qualité, bio. Elle créera toute une économie locale (petites unités de transformation, production d'énergie pour alimenter les entreprises ou habitations de proximité, vente directe – dynamisation du commerce local) avec des liens étroits entre producteurs et consommateurs.

Il faut également prendre en compte, voire anticiper, les conséquences du réchauffement climatique sur les espèces cultivées, les rendements et l'arrivée de nouveaux ravageurs ou maladies des plantes. On trouvera peut-être du vin breton sur les étals ou du sorgho dans nos champs...

La synthèse des travaux

Le constat du gaspillage dans les établissements scolaires et dans la vie quotidienne, est partagé par l'ensemble des participants.

Les jeunes soulignent la méconnaissance des produits consommés dans les lycées notamment : produits de saison ? Quelle origine géographique ?

Ils mettent en avant que la nourriture n'est pas n'importe quelle marchandise : on n'achète pas des aliments comme on achète un ordinateur !

Un certain nombre de jeunes présents s'approvisionne directement chez le producteur dans le cadre familial.

De plus, s'est posée la question de l'avenir des producteurs et de leur difficulté à réaliser des marges bénéficiaires du fait en particulier, de l'existence de nombreux intermédiaires.

Les préconisations

- Encourager la relation directe entre les producteurs et les consommateurs ;
- Former à l'éducation à une saine alimentation (produits de qualité, de saison...);
- Faciliter l'information sur l'origine des produits proposés dans les restaurants scolaires.